

International and European Law Lecture

Celle-ci variera chaque année en fonction du professeur invité et du thème choisi pour son cours

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Anglais
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Chaque année, un professeur étranger sera invité, sur le sujet de son choix (de droit international et européen), à présenter un cours en anglais. Ce cours sera enseigné suivant les méthodes d'enseignement en vigueur dans son système universitaire d'origine

Objectifs

Outre de progresser dans la maîtrise de l'anglais, l'objectif de ce cours est de faire découvrir aux étudiants d'autres méthodes d'enseignement et d'autres cultures juridiques

Évaluation

Examen oral ou écrit (d'une durée fixée chaque année par le professeur invité)

Pré-requis nécessaires

Une bonne connaissance du droit international général ;
une maîtrise suffisante de l'anglais

Bibliographie
